



Déclaration préalable au comité technique spécial des préfetures

jeudi 10 février 2022

Monsieur le président,

Mesdames et messieurs les représentants de l'administration,

Chers collègues,

La CFDT vous alerte une nouvelle fois sur la situation des agents qui exercent leurs missions ou sont utilisateurs des SGCD : postes vacants, difficultés de recrutement, applications et procédures hétérogènes, difficulté de positionnement des responsables issus des DDI, absences de référents RH de proximité dans les préfetures, SIC dont la charge de travail est exponentielle, modalités de réservation des véhicules de service ou de livraison des fournitures aléatoires, temps de réponse aux questions posées sur les boites fonctionnelles trop important et sans que cela soit due aux agents des SGCD qui font **le maximum** avec les moyens dont ils disposent : le plan de soutien SGCD a d'ailleurs identifié ces difficultés mais les agents veulent désormais sans tarder des réponses concrètes, un calendrier précis et des renforts d'effectifs dont certains ont été sous-dimensionnés notamment ceux des SGCD des préfetures de région qui s'apparentent davantage à des SGCN qu'à des SGCD.

La CFDT vous alerte également sur la situation des agents des services étrangers dont le plan de charge ne diminue pas et ne va pas diminuer et ne connaissent de l'ANEF – à cette étape – que les difficultés de fonctionnement sans bénéficier des marges de progression promises lors de son déploiement : le renfort de vacataires – s'il permet d'aider ces services - revient chaque année sans que soit envisagée la création de postes de titulaires pérennes : pour **la CFDT** il est plus que temps d'augmenter enfin le nombre des effectifs pérennes.

La CFDT déplore le recours systématique aux cabinets du secteur privé pour l'accompagnement des réformes qui n'ont démontré ni leur efficacité ni un meilleur rapport qualité/prix.

Enfin **la CFDT** vous demande quand vous allez mettre en place un groupe de travail avec les OS sur la convergence indemnitaire de la filière administrative (A et B) annoncée en juillet dernier par la ministre de la Fonction Publique.

Vous remerciant de votre attention.

Nous demandons l'annexion de cette déclaration liminaire au PV de la présente instance.